

LA CRISE DE 1873 EN FRANCE.

(*L'Indépendance belge* de Bruxelles, 3-6 novembre 1873.)

I.

L'Europe et l'Amérique se sont occupées dans ces derniers temps des affaires de la France autant et plus encore peut-être que la France elle-même. C'est qu'en effet le sort de ce grand pays et la direction qu'il peut prendre intéressent l'avenir des autres peuples civilisés. La solidarité des nations est devenue si intime que, si l'une d'elles cessait de remplir la mission qui lui semble réservée dans le concert universel, toutes les autres en souffriraient. L'avenir de la France était mis encore une fois en question et il allait se décider, semblait-il, par un coup de dé, c'est à dire par une majorité de quelques voix acquise soit à la monarchie, soit à la république. Ayant été mis à même récemment, en visitant une partie de l'Europe et en assistant à plusieurs conférences où se trouvaient réunis des hommes distingués des différents pays, d'entendre pour ainsi dire le jugement impartial et calme de l'opinion publique européenne sur la situation actuelle de la France, j'ai cru faire chose utile en l'exposant ici sans restriction et sans autre préambule. J'écris ces lignes sous l'empire des inquiétudes extrêmes et généralement partagées qu'inspirait le danger auquel la France paraissait exposée.

Les événements vont si vite, la situation se modifie si rapidement, que ce danger aura peut-être été conjuré au moment où ceci sera publié. Néanmoins, le même péril peut se représenter, et en tous cas il ne saurait être mauvais d'indiquer les raisons de repousser une solution funeste, même après qu'elle aura perdu toute chance d'être

adoptée. Dans nos temps troublés, où l'imprévu a une si grande part, on ne peut trop faire valoir les motifs qui doivent éloigner les nations du chemin des aventures et des révolutions.

Je comprends qu'en France un grand nombre d'hommes éclairés et sincèrement dévoués à leur pays désirent le rétablissement de la monarchie. Tout fait croire que la monarchie constitutionnelle est le régime le mieux approprié à la situation actuelle de la plupart des pays de notre continent. Les partisans sincères de la république, s'il ne sont pas aveuglés par des préjugés de secte ou par un enthousiasme juvénile, doivent avouer que la France est peu préparée à la pratique des institutions républicaines. Nous voyons que chez les nations où la république se maintient en garantissant l'ordre, la liberté économique et le progrès économique, comme en Suisse et aux États-Unis, l'instruction est généralement répandue dans le peuple, d'où émanent directement tous les agents du gouvernement, et l'État est subdivisé en communes et en comtés ou en cantons jouissant d'une grande autonomie locale et habitués à se gouverner eux-mêmes. On peut donc affirmer que la diffusion générale des lumières et des libertés communales sont des conditions nécessaires du succès des institutions républicaines. Or, en France, la statistique le prouve, l'ignorance est encore extrême dans toute une partie de la grande armée du suffrage universel, et malgré quelques essais récents et très timides de décentralisation, le pays n'est pas constitué de façon à préparer les citoyens, par la pratique des libertés et de l'autonomie locales, à l'œuvre si difficile du gouvernement populaire direct qui constitue proprement le régime républicain. Il ne faut donc point se le dissimuler, l'établissement définitif de la république rencontrera de sérieuses difficultés et exigera le concours sincère et actif de tous les bons citoyens, — surtout des hommes politiques qui ont acquis de l'expérience par le maniement des affaires.

Mais, d'autre part, il faut bien le constater, la république existe depuis trois ans déjà. Elle a défendu l'ordre social et l'unité nationale contre le plus formidable soulèvement. Elle a inspiré assez de confiance à l'Europe financière tout entière pour mener à terme à des conditions inespérées la plus gigantesque opération de crédit des temps modernes. Chose non moins remarquable et qu'on n'aurait point cru possible naguère, elle a traversé sans ébranlement cette crise redoutable qui agite jusque dans ses fondements même la république si fortement assise des États-Unis, la transmission du

pouvoir exécutif des mains d'un président dans celles d'un autre. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, la France est tenue de poursuivre jusqu'au bout la tentative d'établir sincèrement chez elle les institutions républicaines, car le rétablissement de la monarchie dans les conditions où elle se présente actuellement, l'exposerait à des périls si imminents, si nombreux, si terribles qu'on ne peut les envisager sans frémir.

La monarchie n'a plus en effet qu'un seul représentant, le comte de Chambord. Ce qu'il faut donc examiner sans parti pris, et, si on osait le dire dans une question qui remue des deux côtés des sentiments si naturels, si profonds et si respectables, ce qu'il faut étudier avec toute l'impartialité de l'observation scientifique, ce sont les conséquences et les chances d'avenir de la restauration des Bourbons.

On a pu regretter que M. le comte de Paris, en s'effaçant derrière le comte de Chambord, ait rendu actuellement impossible le retour à la monarchie constitutionnelle de 1830, qui avait donné à la France dix-huit années de liberté, de paix, de prospérité et de gloire artistique et littéraire. Mais, sans apprécier le fait au point de vue personnel de ce que le représentant de la branche d'Orléans devait aux traditions de son père et de sa famille, on doit dire qu'au point de vue politique l'accord que l'on a appelé « la fusion » était, pour ainsi dire, imposé. Il est manifeste, en effet, qu'un prince d'Orléans ne pourrait longtemps rester sur le trône, ni même probablement y monter, ayant contre lui non seulement les républicains et les bonapartistes qui disposent des masses profondes du suffrage universel, mais encore le clergé et les légitimistes qui entraînent les classes supérieures et qui constituent les seuls soutiens solides et sincèrement dévoués du principe monarchique. Ainsi donc ce principe ne peut avoir en ce moment qu'un seul représentant, Henri V. Je conçois qu'on s'en afflige, mais non qu'on le nie. C'est un fait incontestable.

Supposons maintenant Henri V rétabli, non par un coup d'État militaire, mais par un vote de l'Assemblée, à une majorité suffisante. Je ne m'arrêterai pas à discuter le point de savoir si l'Assemblée de Versailles a le droit de disposer du pays sans le consulter. La question du drapeau, à laquelle on attache tant d'importance, me paraît aussi très secondaire, quand je considère l'avenir. Sans doute, avec le drapeau tricolore la restauration entraînerait plus facilement l'armée. Mais l'adoption des couleurs de la révolution ne

changera point le caractère et ne diminuera point le danger de la royauté légitime, parce que ses destinées seront fatalement déterminées par les vues et les actes des amis qui la soutiendront et par ceux des ennemis qu'elle aura à combattre. Si Henri V remonte sur le trône, il le devra au dévouement, à la persévérance, à la foi du clergé. Donc, quand même il ne serait pas ce qu'il est réellement, un fils obéissant de l'Église, il devrait s'appuyer sur Rome et sur le parti ultramontain, sinon il perdrait ses principaux alliés et il tomberait faute d'appui. C'est en vain qu'il voudrait tenter d'obtenir la faveur de ses adversaires. Ses avances ne seraient pas accueillies, car on ne les croirait pas sincères, et les concessions qu'il ferait, serviraient aussitôt d'armes pour l'attaquer et le renverser. Tout gouvernement porte longtemps la marque de son origine et, quoi qu'il fasse, il ne peut se soustraire aux conséquences des faits qui lui ont donné naissance. L'histoire du second empire en donne la preuve convaincante. La royauté des Bourbons ne pourrait être qu'un gouvernement clérical. Née à l'ombre de la sacristie, elle ne vivrait que par l'Église et pour l'Église.

Au mois de janvier 1871, pendant le premier siège de Paris, je publiai dans un recueil anglais, *The fortnightly Review*, un article sur *l'Avenir de la France*, où, entrevoyant la possibilité d'une restauration, j'en indiquais le caractère dans les termes suivants : « Le danger d'une restauration serait d'autant plus grand, que celle-ci prendrait forcément une nuance cléricale très prononcée. La paix faite avec l'Allemagne au milieu de la confusion et du désarroi des autres partis, le parti ultramontain grandira et gagnera en influence, parce qu'il est organisé, qu'il possède cette force de toute bonne armée, la discipline et l'obéissance, et parce qu'il a dans chaque commune un ou deux organes respectés, répétant, sur l'ordre des évêques, le même discours, le même appel au sentiment religieux. Un homme qui est dans le malheur, fait un retour sur lui-même : il se repent de ses fautes et demande des consolations à la foi de son enfance. Ainsi fera probablement la France. Elle s'attachera avec plus de force à la foi catholique, la seule qu'elle connaisse, oubliant le mal que lui a fait le catholicisme en ne la préparant pas à la liberté. Le nouveau souverain fera un pacte avec le clergé, et ce sera le clergé qui dictera les conditions de l'alliance. Quand tout s'écroule, l'Église reste debout, parce qu'elle a des racines, non dans les intérêts matériels soumis aux vicissitudes des événements, mais dans le sentiment

religieux que les revers ont précisément pour effet d'exalter. Plus auront été grands les malheurs de la France, plus elle se retournera vers Dieu et vers un roi qui pourra se dire envoyé par le Ciel même. »

Dans un discours récent, M. de Broglie disait : « Rien de ce qui » ressemble à un pouvoir légal du clergé, ne pourrait même repa- » raitre au jour. Il est aussi ridicule d'en craindre le retour qu'il » serait chimérique de l'espérer. »

Sans doute, les institutions du moyen âge ne seront pas rétablies ; mais il suffit de visiter la Belgique pour se convaincre que, grâce aux institutions modernes, le clergé peut acquérir un pouvoir politique plus absolu qu'il n'en eut jamais dans les siècles passés. Sous le nom de liberté d'enseignement, livrez-lui les universités, les collèges et les écoles ; sous le nom de liberté des associations, permettez-lui de reconstituer les corporations-propriétaires ; et il sera bientôt le maître absolu de l'État. M. de Broglie doit cependant savoir que dans le *Syllabus* Rome revendique la prééminence de l'Église sur l'État. Or, Henri V, qui n'est pas un catholique libéral — la pire espèce d'ennemi que la religion ait à redouter, dit Pie IX, — mais un vrai catholique romain, Henri V obéira aux dogmes promulgués par le pontife infallible, plutôt qu'aux conseils d'un homme qui persiste à marcher dans les voies sans issue et cent fois condamnées de Lacordaire et de Montalembert. Le Pape et le Roy, le second soumis au premier, voilà les clefs de voûte de l'édifice social que la restauration voudra reconstruire. Par foi ou par politique, ouvertement ou secrètement, elle adoptera le programme du Vatican. Son existence, son influence dans le monde, sa grandeur sont à ce prix. — Je ne conçois pas que, comme M. John Lemoine, l'on demande au comte de Chambord de dire un mot qui permette de l'appuyer sans trahir la liberté. Que le futur roi accepte ou n'accepte pas le régime constitutionnel, il ne dépend pas de lui de déterminer la voie qu'il suivra.

Voyons maintenant les dangers que rencontre la royauté légitime dont nous venons d'indiquer le caractère. Ces dangers sont de deux espèces. Les uns se présenteraient à l'intérieur du pays ; les autres, au dehors dans les relations avec les pays étrangers. Examinons d'abord les dangers intérieurs.

La France veut au moins les libertés nécessaires dont jouissent aujourd'hui tous les pays civilisés. Or, Henri V, malgré la meilleure volonté, ne pourrait les accorder.

La France veut un pouvoir qui puisse garantir efficacement l'ordre social. La restauration mettrait en péril la propriété qu'elle s'efforcerait de défendre et l'Église qu'elle chercherait à protéger par tous les moyens.

Le gouvernement de la France ne peut être que constitutionnel et représentatif. La restauration ne pourrait vivre ni avec une constitution moderne ni avec un régime représentatif sincère.

La paix est aujourd'hui le premier besoin de la France. La restauration, quelque pacifiques que fussent ses intentions, lui apporterait la guerre. Nous considérerons successivement ces divers points.

II.

J'ai dit que la restauration, malgré son bon vouloir, ne pourrait donner la liberté à la France. En voici la raison : M. H. Passy, dans son excellent livre sur *les Formes de gouvernement*, montre que plus un gouvernement est contesté, moins il peut accorder de liberté. L'histoire offre des démonstrations si nombreuses de cette vérité qu'elle devrait être acceptée désormais comme un axiome. Un gouvernement cherche naturellement à se défendre et pour cela il n'a qu'un moyen : la compression. Napoléon III n'était point du tout hostile à la liberté, loin de là : il lui a toujours rendu un hommage probablement sincère. Mais monté au trône par un attentat aux lois, il ne pouvait laisser discuter son origine. Récemment en Espagne un roi, honnête homme, Amédée a essayé de gouverner en respectant jusqu'au bout toutes les libertés ; il a été forcé d'abdiquer. M. Castelar, qui a épuisé les trésors de son éloquence à défendre la liberté, ne peut gouverner que par la dictature et en l'absence des Chambres et de tout contrôle.

Aux États-Unis, nulle entrave à la liberté : la constitution de l'État est acceptée par tous ; mais dans le Sud, tant que l'esclavage a existé, il n'était permis ni de discuter « l'institution spéciale », ni même d'instruire les nègres. C'est que « l'institution » était vivement attaquée et mise en danger. En Angleterre même, la liberté n'a été vraiment respectée que quand la constitution de l'État s'est trouvée assise sur une base inébranlable.

Henri V, appelé par un coup de majorité et malgré la volonté du plus grand nombre des citoyens, devrait, pour se maintenir, recourir à une compression bien plus dure que ne l'a fait Napoléon III,

qui pouvait au moins invoquer en sa faveur l'écrasante majorité de suffrages que lui apportait toujours l'appel au peuple. Les parlementaires, qui ont si violemment reproché à l'empire des mesures de défense personnelle indispensables à son existence, ne voient-ils donc pas que la restauration devrait adopter des mesures semblables, mais appliquées avec une rigueur tout autrement grande? L'énergie de la défense étant nécessairement en proportion de celle de l'attaque, elle devrait être sans pitié, sous peine d'être inefficace. Le ministère actuel croit avoir besoin de maintenir l'état de siège dans la moitié des départements. La restauration ne pourrait se dispenser de l'établir à perpétuité dans la France tout entière. Le seul gouvernement qui puisse donner pleine carrière à toutes les manifestations, est celui qui s'appuie sur la grande majorité de la population. Or la république peut être ce gouvernement, si les conservateurs consentent à s'y rallier.

Il est une circonstance qui pourrait donner momentanément une grande apparence de force au début du nouveau règne. C'est si des insurrections répondaient au vote de l'Assemblée rétablissant la monarchie; et les radicaux comprennent si peu leur véritable intérêt, — l'élection de M. Barodet l'a prouvé — qu'ils seraient très capables, le cas échéant, de rendre ce service au nouveau souverain. Celui-ci alors, lançant l'armée, qui obéit toujours à ses chefs, écraserait les émeutes, fusillerait, emprisonnerait ou exilerait les républicains les plus déterminés, suspendrait toutes les garanties constitutionnelles et se poserait, comme l'homme du 2 décembre, en sauveur de la société. Les trembleurs applaudiraient avec d'autant plus d'enthousiasme que leur peur aurait été plus grande. Les capitalistes et les propriétaires, pour échapper à la Commune qui, en effet, serait sortie triomphante de la victoire de l'insurrection, se presseraient autour du trône et lui accorderaient momentanément un appui empressé, jusqu'au moment où rassurés ils rentreraient dans l'opposition. Plus les soulèvements seraient nombreux et redoutables, plus grande serait la force que la royauté rétablie puiserait dans leur répression. Elle y trouverait le prétexte de cette compression à outrance qu'elle devrait employer en tous cas, parce que, sans cela, elle ne pourrait subsister.

La royauté compromettrait la cause de l'ordre social et de l'Église qu'on lui donnerait et qu'elle se donnerait la mission de défendre. On craint tant aujourd'hui les bouleversements sociaux que l'on

considérerait volontiers comme le meilleur gouvernement celui qui paraîtrait le plus capable de repousser ce danger. Les conservateurs s'imaginent que c'est une royauté armée de pleins pouvoirs, et pour ce motif, ils veulent livrer le pays à un maître. « Nous allons tomber dans l'abîme, s'écrie M. Dupanloup; un roi seul peut nous sauver. » Illusion et faux calcul. Le maître, d'abord accueilli avec transports, ne tarde pas à soulever contre lui tous les amis de la liberté. Ceux-ci cherchent des alliés; ils en trouvent dans les partis extrêmes et ils s'entendent avec eux. Car, dans l'opposition, deux groupes, si opposés qu'ils soient, agissent de concert, dès qu'ils ont un ennemi commun. Le gouvernement est donc attaqué non seulement par les révolutionnaires, mais par cette classe nombreuse de la bourgeoisie, qui oublie les dangers du socialisme, quand celui-ci est comprimé, et qui réclame seulement la liberté comme en Angleterre. Le trône de la légitimité serait donc battu en brèche par les parlementaires et par les radicaux, et au jour de la révolution, inévitable dans cette situation, ce serait comme toujours le parti extrême et violent qui s'emparerait de la direction du mouvement. Si vous remettez le pouvoir à l'extrême droite, aux mains des légitimistes, vous poussez dans l'opposition révolutionnaire, qu'ils le sachent ou non, tous les autres partis; si, au contraire, vous portez le pouvoir à gauche, aux mains de la république, vous grossissez l'armée des conservateurs, car elle comprendra non seulement la droite, nécessairement amie de l'ordre, mais même les républicains. Vous ne laissez en dehors de la place que les communistes ou les révolutionnaires quand même. L'ordre social sera manifestement beaucoup mieux défendu par la république, qui peut être le gouvernement de tout le monde, que par la restauration, qui ne peut être que le gouvernement des nobles et des prêtres.

Sans doute, quand la royauté a de fortes racines dans le pays et surtout quand le trône est occupé par une dynastie chère à la nation, comme en Angleterre, en Belgique ou en Italie, la forme monarchique présente de sérieux avantages. Elle apporte l'esprit de suite dans les affaires et elle permet d'éviter les secousses périodiques qui accompagnent d'ordinaire, dans la république, la transmission de main en main du pouvoir exécutif. Mais, quand la royauté représente un passé qui épouvante une grande partie de la population et qu'elle soulève par suite une opposition formidable, elle est une cause de faiblesse plutôt qu'un élément de force et de stabilité. La monarchie a été si fréquemment renversée en France, que nul ne

peut plus croire à sa durée. On estime qu'une dynastie ne peut se maintenir plus de quinze à vingt ans. Dès lors, il vaut mieux élire un nouveau président tous les quatre ans, que renverser un roi tous les vingt ans. On s'épargne des révolutions qui aboutissent à des désastres.

La restauration, en accordant son appui à l'Église, ne ferait que rendre plus violente l'opposition qu'elle rencontre déjà. L'alliance du trône et de l'autel n'est point populaire en France, même dans les campagnes. A tort peut-être le paysan craint le retour de la corvée et de la dime. Mais, si l'on donne au curé le pouvoir qui ne doit appartenir qu'aux autorités civiles, on le fera détester. Qu'on se souvienne de ce qui s'est passé après 1815. Jusqu'en 1830 la haine du prêtre n'a fait que grandir. Au contraire, c'est sous le règne de Louis-Philippe, quand le clergé avait perdu toute influence politique, qu'il a reconquis son influence religieuse. La royauté, en accordant à l'Église l'appui du bras séculier, l'exposerait aux plus grandes épreuves. Dans le cas d'une révolution nouvelle, il se commettrait des horreurs. Les églises seraient brûlées, les prêtres et les religieux massacrés; — qu'on se rappelle ce qui s'est passé en Espagne depuis quinze ans et à Paris même, après 1830 lors du sac de l'évêché et durant le règne de la Commune.

La restauration ne pourrait s'accommoder ni du régime représentatif ni du système constitutionnel. Le suffrage universel peut être momentanément guidé et pour ainsi dire muselé. Un César est parfois l'Orphée qui charme et désarme le monstre; mais pour un temps seulement. Napoléon III, malgré l'autorité miraculeuse d'un nom légendaire, sentait peu à peu le terrain se dérober sous lui. Le suffrage universel est une institution démocratique, et tôt ou tard il aboutira à des institutions radicalement démocratiques; c'est le grand chemin qui mène à la république. Il est absolument impossible de concevoir en France la co-existence du suffrage universel et de la royauté de droit divin. Sans doute, à la faveur d'une grande commotion et avec le secours de l'armée, on peut limiter le droit de vote et même à la rigueur rétablir le cens. Mais, sans même tenir compte de l'arme terrible qu'on mettrait ainsi aux mains de l'opposition, répétant partout qu'on s'est défié du pays, le cens électoral ne sauverait pas la légitimité, car elle aurait alors en face d'elle la bourgeoisie complètement acquise aux idées modernes et aux principes de la révolution que la restauration aurait pour but de combattre. La

bourgeoisie soutiendrait les d'Orléans; elle ne supporterait pas longtemps le régime du droit divin. Partout ailleurs, dans les pays catholiques, en Belgique, en Autriche, en Prusse, les habitants des campagnes, obéissant docilement à la voix de leurs curés, donneraient leur appui à une royauté bénie par l'Église; mais, en France, le paysan qui possède des biens ecclésiastiques et qui va peu à la messe, resterait sourd même à la voix de son curé, dès qu'il s'agirait de voter pour ce qu'il croirait être le retour à l'ancien régime. Préjugé absurde, dirait-on. Peut-être, mais comme il a, plus encore que l'idolâtrie napoléonienne, la force irrésistible d'un instinct, il faudrait plusieurs générations et un enseignement donné exclusivement par les frères pour changer cette disposition des esprits. Ailleurs la royauté peut trouver un appui soit dans le peuple soit dans la bourgeoisie. La faiblesse irrémédiable de la restauration, c'est qu'elle ne pourrait se trouver impunément en face d'une majorité hostile, car ce serait son existence qui serait aussitôt mise en cause. En Angleterre, le résultat des élections, quel qu'il soit, n'ébranle pas la monarchie, qui a ses racines dans les profondeurs mêmes du sentiment national et qui plane bien au-dessus des vicissitudes du scrutin. En France, Napoléon III ne pouvait tolérer que l'élection lui envoyât une majorité indépendante, car elle eût aussitôt voté sa déchéance. Henri V serait dans une position bien pire, car il n'aurait pas la ressource extrême du plébiscite. Ainsi donc la restauration ne pourrait admettre aucun système représentatif sincèrement pratiqué. Le régime constitutionnel ne lui siérait pas davantage.

La monarchie constitutionnelle est une forme de gouvernement excellente. Elle permet à la nation de se gouverner comme dans la république. Point essentiel, elle protège bien mieux la minorité. Elle assure une direction plus habile et plus suivie à la marche des affaires extérieures, chose peu importante peut-être en Amérique, mais d'où dépend l'existence même de l'État, au milieu des conflits mortels dont notre continent est le théâtre. Mais en même temps la monarchie constitutionnelle est un régime compliqué et d'une extrême délicatesse. Il exige de la modération de la part du peuple et une grande habileté de la part du souverain. Si la nation a un tempérament libéral et le prince des instincts despotiques, une lutte à mort est inévitable et l'issue en sera une insurrection ou un coup d'État.

Dans son livre sur la *Constitution anglaise*, M. Bagehot analyse

avec une admirable sagacité les difficultés que rencontre un souverain constitutionnel dans l'exercice de sa haute fonction. Or, mettez en présence la France issue de 89, d'une part, et Henri V, d'autre part, et dites si ce peuple et ce roi peuvent s'entendre pour pratiquer le régime constitutionnel. Quand on a vu Louis-Philippe, l'un des souverains les plus éclairés et les mieux préparés à une semblable tâche, y échouer, peut-on espérer mieux d'un prince sans expérience, d'un solitaire nourri de chimères, d'un protégé du Pape qui se croit une mission providentielle ? Je sais que ses partisans nous disent que Henri V saura bien gouverner son royaume sans régime représentatif et constitutionnel et surtout sans parlementarisme; mais qui peut croire que dans ces conditions il sera accepté et toléré par le pays ?

J'arrive à la dernière des difficultés intérieures que j'ai signalées. La France veut la paix, et la restauration lui apporterait la guerre et en même temps elle serait incapable de la faire au moment opportun et de la bien diriger. L'histoire du règne et de la chute de Napoléon III prouve cela jusqu'à l'évidence. Malgré lui, il a été conduit fatalement à la guerre et il l'a mal faite, par suite du même motif : l'opposition violente qu'il rencontrait à l'intérieur.

Tocqueville a décrit d'avance comment l'empire devait finir inévitablement. Je trouve cette prophétie d'une si merveilleuse prévoyance dans une lettre inédite, publiée en anglais seulement par M. Reeve, dans son ouvrage si instructif *Royal and Republican France*. Cette lettre est écrite immédiatement après le 2 décembre :

« Quoique le gouvernement actuel se soit fondé par l'un des plus
 « grands crimes dont l'histoire fasse mention, il durera quelque temps
 « à moins qu'il ne précipite sa ruine. Il durera jusqu'à ce que ses
 « excès, ses guerres, ses corruptions aient effacé de l'esprit public
 « la crainte du socialisme, changement qui exigera du temps. Dieu
 « veuille que dans l'intervalle il ne périsse point d'une manière aussi
 « funeste à la France qu'à lui-même dans quelque guerre extérieure
 « follement entreprise. Nous le savons trop bien, chez nous les gou-
 « vernements n'échappent jamais à la loi de leur origine. L'empire,
 « fondé par l'armée, ne peut substituer que par l'armée; sa popula-
 « rité et son essence même viennent des souvenirs de gloire militaire;
 « l'empire sera donc forcément poussé à rechercher des accroisse-
 « ments de territoire et une influence prédominante au dehors, c'est
 « à dire à la guerre. Voilà en définitive ce que je crains, et ce que

« tout homme raisonnable craint comme moi. *Il périra par la guerre, mais sa chute nous coûtera cher.* » L'empire c'est la paix, disait Napoléon III, peut-être de bonne foi. Non, répondait Tocqueville, quelles que soient vos intentions, l'empire c'est la guerre, et la guerre c'est tôt au tard un nouveau désastre pour la France.

Voilà donc la guerre de 1870 et même ses terribles conséquences prédites dix-huit ans à l'avance. C'est qu'en effet les évènements dérivent les uns des autres, et celui qui a parfaitement analysé les éléments d'une situation donnée, peut en déduire les conséquences. Napoléon III n'ignorait pas la force des armées allemandes; l'un des premiers en France, il en a décrit l'organisation. Il ne voulait pas la guerre pour la guerre comme son oncle, car il s'était aperçu en Italie qu'il n'était pas un grand général. Mais les votes de toutes les villes et surtout ceux de l'armée lui firent croire qu'il allait perdre l'appui qui lui était indispensable, et comptant sur certaines alliances trop peu préparées, il tenta le sort des armes, plutôt que de tomber devant la répulsion croissante du pays. C'est ainsi qu'un souverain, dont le trône est menacé par une puissante opposition, est conduit, malgré lui, à chercher le salut dans des diversions à l'extérieur. Pour le même motif il sera entraîné à faire des fautes stratégiques dont il verra le péril. C'est ce qui ressort clairement de l'instruction du procès du maréchal Bazaine. Les deux grandes fautes qui ont livré la France sans défense à l'invasion, ont été commises, parce que l'Empereur n'avait point confiance dans le pays. Après les premiers revers, Napoléon III avait parfaitement vu qu'il fallait ramener l'armée du Rhin sur Châlons. Contre-ordre fut ensuite donné pour éviter de paraître vaincu, et la capitulation de Metz fut le résultat de ce retard. Il s'opposa aussi à la marche insensée sur Sedan, mais de Paris vint le mot d'ordre qui décida le désastre: abandonner Bazaine, c'était s'exposer à une révolution. Un souverain qui ne peut perdre une bataille sans perdre en même temps sa couronne, n'est pas en situation de mener une campagne avec la décision nécessaire.

Henri V, monté au trône, malgré la majorité des citoyens et sans appel au peuple, serait conduit à la guerre plus vite encore que Napoléon III: d'abord, parce qu'il se trouverait en présence d'une opposition bien plus formidable; en second lieu, parce que celle-ci aurait pour l'attaquer la question de l'Alsace. Quoi, lui dirait-on, vos armées ne sont pas prêtes, et vous ne marchez pas à la délivrance

de nos frères soumis au joug de l'étranger! — A comprimer ces impatiences belliqueuses, il perdrait sa popularité, et à les écouter, il perdrait et sa couronne et le pays, tout comme Napoléon III. Si Louis-Philippe est tombé, ainsi qu'on le prétend, parce qu'il voulait la paix à tout prix, quand il n'avait aucune raison sérieuse de faire la guerre, comment Henri V résisterait-il à une opposition anti-dynastique qui prendrait pour mot d'ordre la délivrance des provinces conquises par l'Allemagne?

La république seule peut attendre son heure, parce que, étant un gouvernement anonyme, fondé sur la volonté nationale, elle ne doit pas franchir le Rubicon pour sauver l'intérêt d'une dynastie et regagner la popularité.

III.

J'arrive maintenant à l'examen des dangers extérieurs qui résulteraient de la restauration. Ces dangers semblent frapper beaucoup plus les étrangers que les Français, et c'est surtout en y pensant que je serais porté à dire que, si le 2 décembre a été, comme le disait Tocqueville, un grand crime, le rétablissement de la légitimité en ce moment serait un crime bien plus grand encore. Napoléon III, on ne peut le nier, a relevé, au début de son règne, la situation de la France vis-à-vis de l'étranger, tandis que le retour de Henri V compromettrait la sécurité et l'existence même du pays. La France cléricale et alliée du Pape aurait devant elle deux ennemis ayant intérêt à la détruire, et elle n'aurait pas un seul ami. La France, sous la première restauration, avait pour elle les rois. Sous Louis-Philippe, elle pouvait compter sur la sympathie des peuples. Aujourd'hui, situation sans exemple, elle aurait contre elle et les rois et les peuples. Pour se rendre compte de toute la gravité de ces éventualités, il faut bien comprendre le sens de deux grands événements qui ont donné une physionomie nouvelle à l'Europe politique : la rencontre des trois Empereurs à Berlin l'an passé, et la visite récente de Victor-Emmanuel à Berlin en passant par Vienne. « C'est le plus grand événement européen depuis Waterloo, » m'écrivait récemment de Vienne un membre du Parlement anglais, en position de bien connaître et de bien apprécier la situation nouvelle.

Pour poursuivre la lutte formidable entreprise contre Rome et peut-être pour parer au danger d'une restauration en France se

mettant à la tête d'une ligue universelle des forces ultramontaines, le gouvernement prussien avait besoin d'assurer sa position et de garantir ses derrières. A cet effet il lui fallait une réconciliation sincère avec l'Autriche, qui aurait pu être entraînée dans la ligue cléricalle, comme semble l'avoir prouvé la correspondance entre MM. de Gramont et de Beust. Rien ne pouvait mieux assurer ce résultat que de ménager le rétablissement de bonnes relations entre la Russie et l'Autriche. — Depuis la guerre de Crimée, les rapports entre les deux empires étaient restés presque hostiles, et, en 1870, la Russie n'avait pas caché qu'elle attaquerait l'Autriche, si celle-ci prenait parti contre la Prusse. Cette hostilité de la Russie faisait à l'Autriche une situation pleine de périls et d'incertitudes. Elle fomentait l'esprit de résistance de tous les slaves de la Cis- et Transleithanie, et elle pouvait même les conduire à une insurrection, qui aurait pu être secrètement ou ouvertement soutenue par les Russes. La réconciliation avec la Russie et avec l'Allemagne a donné à l'Autriche, malgré quelques difficultés intérieures non encore complètement résolues, une assiette aussi solide que celle de tout autre grand État européen. Cela est si vrai que cet évènement a été salué par une hausse considérable des fonds publics autrichiens. L'alliance des trois empereurs n'était pas inutile non plus à la Russie, car elle lui permettait de régler à sa guise les questions très importantes de l'Asie centrale, sans avoir trop à s'inquiéter de l'opposition d'ailleurs assez peu justifiée de l'Angleterre.

L'empereur Alexandre a parfaitement discerné que l'intérêt actuel de la Russie n'est pas de rouvrir, d'une façon inopportune, la fameuse question d'Orient, mais de développer les forces économiques de ses états par la réorganisation de la propriété foncière, par la construction d'un réseau complet de chemins de fer et par l'extension de ses frontières et de son influence en Asie. C'est en rendant ainsi un service réel à ses deux puissants voisins que le chancelier de l'empire d'Allemagne s'est créé une forte base d'opération pour sa campagne contre l'ultramontanisme, qu'il savait devoir être de plus longue durée que ses précédentes entreprises.

Cette politique, à prévisions lointaines, ne doit point nous étonner, car c'est ainsi que les tacticiens prussiens ont préparé leurs dernières campagnes. La campagne de Bohême, la campagne de France étaient étudiées depuis longtemps, et dans leurs lignes générales et dans les moindres détails d'exécution, et il est

très probable qu'un travail du même genre se poursuit actuellement. Le principe dominant est de ne point laisser au hasard ce qui peut être réglé par le calcul et de ne rien négliger pour aborder l'ennemi au début avec des forces supérieures ¹.

La visite du roi Victor-Emmanuel à Berlin en passant par Vienne a une signification encore bien plus claire que la rencontre des trois empereurs l'an dernier. Il n'y a point deux interprétations possibles. C'est manifestement une réponse au projet de restauration des Bourbons et surtout aux menaces que les évêques français et leurs organes dans la presse prodiguent chaque jour à l'Italie. Quand deux personnes ont le même ennemi et que celui-ci est redoutable, quelles que soient leurs divergences, elles se réunissent pour parer ensemble au danger commun. C'est ce que viennent de faire l'Italie et l'Allemagne. Probablement il n'y a pas eu de traité : à quoi bon ? Quand l'accord des intérêts existe, toute signature est inutile ; mais il semble hors de doute qu'une croisade en faveur du Pape serait le signal d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne. Lorsqu'on voit les ministres actuels de l'Italie, des amis dévoués de la France, prendre le chemin de Berlin, on doit dire que ceux qui les ont obligés à une semblable démarche par leurs attaques insensées, sont coupables du crime de lèse-patrie. Le but de la visite de Victor-Emmanuel à l'empereur Guillaume était si ostensible que sa réception à Vienne signifie évidemment que, le cas échéant, l'Autriche laisserait les mains libres à la Prusse et à l'Italie. La visite encore plus récente de l'empereur d'Allemagne, accompagné de son chancelier, à l'empereur François-Joseph est une consécration nouvelle de cette politique. En attachant une importance exagérée à ce qui se disait dans certains cercles aristocratiques et militaires de Vienne, les légitimistes ont pu croire, comme M. de Gramont, qu'ils auraient l'Autriche pour alliée. Il oublièrent que les forces vives de l'empire, les Allemands, les Hongrois et les Israélites, sont les adversaires irrécconciliables de l'ultramontanisme. Jamais ni Andrassy ni Deak n'en-

¹ Voici un fait que je sais de science personnelle et qui montre l'esprit de prévoyance des généraux allemands. Au début des opérations, la veille de Wissembourg et de Spickeren, quoique les Prussiens comptassent sur un premier succès, en raison des masses écrasantes qu'ils avaient amenées en ligne, ils requirèrent des milliers de chariots et de voitures de maître qui furent maintenus sur les routes pour enlever rapidement les blessés et les *impedimenta*, en cas de défaite. On ne les laissa aller que quand tout danger eut disparu.

treront dans la ligue cléricale, et François-Joseph est trop dévoué aux intérêts de ses états pour sacrifier leur prospérité, qui se développe d'une façon si merveilleuse, à la chimère d'une restauration du Pape et des Bourbons.

Rétabli sur le trône de France et ayant devant lui deux ennemis acharnés, la Prusse et l'Italie, toutes deux armées de pied en cap, Henri V n'aurait pas un seul allié. Où en trouverait-il en effet ? Ce ne serait ni l'Angleterre, chez qui le sentiment protestant se réveille et qui applaudit avec transport à la lettre éloquente et hautaine que Guillaume I^{er} vient de répondre à la missive intempestive de Pie IX ; ni l'Amérique, qui regretterait le renversement de la république ; ni les états scandinaves, acquis à la Réforme et aux idées modernes ; ni la Russie, qui combat aussi l'ultramontanisme en Pologne, ni le Portugal, ni la Hollande, ni l'Espagne, à moins qu'il n'y rétablisse don Carlos. Il n'aurait pour lui que les paysans des Flandres, les bergers du Tyrol et les *Home ruler* de l'Irlande. Se rappelant 1815, les monarchistes prétendent que la légitimité apporterait à la France l'alliance des cours. Ils se trompent de date. Sans doute, si le trône restauré présentait quelque apparence de solidité, il pourrait se présenter plus tard des combinaisons où Henri V trouverait des appuis près de certaines dynasties. Mais comme personne ne croirait à la durée de son règne, nul ne voudrait se compromettre en s'alliant à un souverain impopulaire en Europe, impopulaire dans son propre pays et sans cesse exposé à tomber sous les coups d'un mouvement révolutionnaire. La France des Bourbons serait donc complètement isolée.

La République, au contraire, si elle parvient à s'établir définitivement et à se préserver des excès des partis extrêmes, éveillera chez les peuples de vives sympathies. A tort ou à raison, on croit généralement que la République est la forme de gouvernement de l'avenir. Les partisans les plus décidés du progrès sont républicains ou du moins ont des tendances républicaines. Ils inclineraient donc vers la France qui réaliserait leur idéal. Le groupe si nombreux de ceux qui, sans prédilection pour l'une ou l'autre forme politique, demandent seulement que les peuples soient libres, verraient avec une vive satisfaction la France arrivant enfin, après tant d'épreuves, à se donner des institutions qui lui assurent l'ordre, la liberté et la sécurité pour l'avenir.

Je ne conçois pas que des Français éclairés, aimant sincèrement

leur pays, puissent songer un instant à rappeler en ce moment Henri V, car ce serait s'exposer à un danger imminent et perpétuel de guerre. Sans doute, et il n'est pas nécessaire qu'on nous le dise, le nouveau roi n'irait pas à Rome pour rétablir le Pape. Il suivrait pendant quelque temps la ligne de conduite de M. de Broglie; peut-être ne rappellerait-il même pas M. Fournier. D'un autre côté, ni l'Allemagne ni l'Italie ne feraient aucune difficulté pour reconnaître le souverain élu par l'Assemblée de Versailles, même à une voix de majorité. Mais dans toutes les relations diplomatiques, dans tous les incidents internationaux, comme il en surgirait à propos de l'Alsace, de la Prusse, de l'Espagne, de Rome ou de l'Orient, deux politiques radicalement hostiles se trouveraient en présence. Toutes les fois qu'il y aurait désaccord, les deux États ostensiblement ligués contre la légitimité parleraient haut et ferme, la main sur la garde de l'épée, toujours prêts à pousser le conflit aux dernières extrémités. Ils ne céderaient jamais, et ils forceraient la légitimité à reculer; car, chose triste à dire, ils auraient intérêt à brusquer le dénoûment et à précipiter un appel aux armes que chacun considérerait comme tôt ou tard inévitable. Assurés de la neutralité bienveillante de la Russie et de l'Autriche, soutenus par l'opinion libérale dans le monde entier, pourquoi ménageraient-ils le champion de l'ancien régime qui n'aurait ni un ami ni une sympathie? Pourquoi attendraient-ils qu'il se fût fortifié, que la ligne cléricale fût formée et que peut-être l'un ou l'autre changement de souverain eût modifié les alliances et rendu la situation moins favorable? En Allemagne, l'opinion que j'ai trouvée généralement répandue est que le rétablissement de Henri V mènerait en peu de temps à la guerre.

Une semblable idée constitue par elle-même un grand péril; car, quand deux peuples croient que nécessairement ils en viendront aux mains, la moindre étincelle, le moindre incident détermine le choc: on l'a bien vu en 1870.

La seule perspective de cette nouvelle guerre, cette fois contre l'Allemagne et l'Italie alliées, fait horreur, non pas tant à cause du nombre des ennemis qu'il y aurait à vaincre, qu'à cause du rôle qu'y jouerait la France. Supposons qu'elle soit prête à faire face sur le Rhin et sur les Alpes. Mais la voyez-vous combattre pour l'ancien régime et pour les jésuites, contre deux pays défendant les idées de la révolution française? La voyez-vous pénétrant en Italie, défaisant l'unité nationale rêvée par tous les grands esprits et rétablissant

les anciens princes ; en Allemagne, remettant sur pied l'édifice vermoulu de la Diète germanique ; en Espagne, restaurant don Carlos, le règne des prêtres et l'inquisition ! Ce ne sont point là des chimères : telles seraient les conséquences des victoires de la légitimité. Que si elle était vaincue, quel démembrement nouveau, quelle indemnité plus colossale exigeraient les deux vainqueurs ? On a beau dire qu'Henri V voudra fermement la paix. C'est très probable ; mais combien de temps pourrait-il la maintenir en face de ses ennemis de l'intérieur qui lui redemanderaient l'Alsace, et de ses ennemis du dehors qui ne lui ménageraient ni les humiliations ni les provocations ? On ne peut concevoir en France un roi humilié par l'étranger.

L'Allemagne, disent les partisans de la monarchie en France, redoute le retour de Henri V. — Idée puérile : si l'Allemagne veut la perte de la France, elle doit désirer le rétablissement de la légitimité ; car la haine violente des deux partis affaiblira le pays et l'ami de la papauté ne trouvera en Europe que des ennemis. La restauration faciliterait aussi singulièrement l'assimilation de l'Alsace à l'Allemagne ; car les Alsaciens éclairés sont dévoués aux idées modernes et ils seraient peu pressés de se mettre sous le joug de la théocratie. C'est un point incontestable.

En résumé, la restauration doit être repoussée par tout bon patriote, qu'elles que soient ses préférences, parce que actuellement elle apporterait la révolution et la guerre étrangère. L'heure de la monarchie n'est pas venue. Elle viendra peut-être, mais seulement si toute tentative d'établir la république échoue décidément.

Si les républicains radicaux eux-mêmes devaient être un jour débordés par les révolutionnaires « intransigeants, » il est certain qu'alors la France appellerait un sauveur. Aujourd'hui elle se sent trop en sécurité pour en admettre la nécessité. A Bordeaux, on aurait peut-être pu rétablir le trône. A Versailles, on ne le pourrait que par un coup de force ou de majorité désavoué par le pays et condamné par l'Europe. Ce serait la plus insensée et la plus coupable des aventures.

Il est une solution plus simple, c'est de donner au régime qui existe une organisation définitive, conforme à ce qu'exige la science politique. L'essentiel est, premièrement, de créer une Chambre haute qui représente l'expérience et la raison, non l'esprit de conservation aveugle ou de réaction ; secondement, de diminuer de moitié

le nombre des représentants, en les faisant élire par un meilleur système électoral et par le renouvellement partiel ; troisièmement, de faire nommer le président, non par le peuple, comme en Amérique, mais par les deux Chambres réunies, en lui accordant un *veto* suspensif et le droit de dissolution.

Les amis de la République doivent bien se persuader qu'il faut éviter les brusques secousses et les résolutions extrêmes, si l'on veut que cette forme de gouvernement prenne racine en France. Le pays a besoin d'ordre et de paix. Il veut à tout prix échapper à la révolution et à la guerre, et c'est parce que la restauration lui apporterait ces deux fléaux, qu'il doit la repousser. Seulement il faut que les républicains cessent d'effrayer la nation ; sinon ils rendraient bientôt le rétablissement de la monarchie, non seulement possible, mais *inévitabile*.
